



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössische Medienkommission EMEK
Commission fédérale des médias COFEM
Commissione federale dei media COFEM

Rapport annuel 2014

de la Commission fédérale des médias COFEM

Table des matières

		1
Rapport annuel 2014		1
de la Commission fédérale des médias COFEM		1
		1
Résumé		2
1 Séances de la COFEM: agenda et thèmes		3
1.1 Autres événements		3
2 Thèmes principaux abordés par la COFEM en 2014		3
2.1 Aide aux médias		3
2.1.1 Document sur l'aide aux médias		4
2.2 Service public		4
2.2.1 Auditions		5
3 Autres activités de la COFEM		5
3.1 Concept de communication		5
4 Composition de la commission et du secrétariat		6
4.1 Nouvelle composition de la commission au 11 novembre 2014		6
4.2 Renforcement du secrétariat		6
5 Aperçu: 3 Dates et contacts		6
6 Membres de la COFEM en 2014		8

Résumé

Après une première phase de consolidation en 2013, la Commission fédérale des médias (COFEM) a consacré l'essentiel de ses ressources à deux thématiques qui touchent directement la politique et le futur des médias en Suisse. Durant le premier semestre, la COFEM s'est penchée sur l'aide aux médias. Elle a rédigé un état des lieux assorti de recommandations, publié début septembre 2014. Puis la commission a examiné un autre sujet important: le service public, qui figure dans l'agenda politique suite au dépôt de deux postulats. La définition et l'aménagement du service public dans un univers médiatique convergent et numérique, de même que l'évaluation du mandat de service public confié à la SSR compte tenu de la radiodiffusion privée, ont marqué les activités de la COFEM au cours du second semestre de l'année. Des auditions ont eu lieu les trois derniers mois de 2014. Le 3 octobre, la COFEM a entendu des experts de l'OFCOM, et le 11 novembre des représentants de la SSR, de l'association Médias suisses et des associations de radios et de télévisions privées.

1 Séances de la COFEM: agenda et thèmes

En 2014, l'agenda politique a fortement influencé les travaux de la commission, qui ont porté essentiellement sur l'aide aux médias, comme en 2013 déjà, et sur le service public. La COFEM n'est que rarement parvenue à aborder d'autres thèmes clés.

Comme l'année précédente, la première séance plénière de la commission s'est déroulée sous la forme d'une retraite de deux jours, cette fois-ci à Genève. Le premier projet d'aide aux médias et la situation des médias en Suisse romande ont constitué le cœur des discussions. Sous la houlette du vice-président Christophe Rasch, des représentants importants de la scène médiatique romande (maisons d'édition, associations, instituts de formation, sociétés d'innovation et de recherche, SSR) ont échangé leurs points de vue dans le cadre de débats passionnés. Les apports des divers intervenants ont permis de clarifier la situation des médias en Suisse romande, lesquels doivent s'affirmer dans un secteur des médias privés qui impose des rapports de propriété spécifiques.

Jusqu'à l'été, la COFEM a consacré ses séances plénierées (28 février, 16 mai et 24 juin) à l'aide aux médias. Elle avait décidé fin 2013 déjà d'établir un rapport séparé comportant une analyse de la situation actuelle des médias et des mesures d'encouragement. Les travaux ont été coordonnés avec ceux menés par l'OFCOM pour la rédaction du rapport du Conseil fédéral sur l'aide aux médias. Après la pause estivale, la commission s'est concentrée sur le service public, thème qu'elle a placé au premier plan de ses séances plénierées du 3 octobre et du 11 novembre 2014.

1.1 Autres événements

Le 22 mars, Otfried Jarren, président de la commission, et Barbara Bassi, membre de la commission et cheffe du secrétariat, se sont réunis pour un échange avec des représentants des médias tessinois. La rencontre a mis en lumière la situation particulière qui règne au Tessin en raison de l'exiguïté de la région, de la concurrence de l'étranger et de l'apparition récente des journaux gratuits, entre autres *20minuti*. Elle a également permis de clarifier le rôle de la RSI dans cette partie de la Suisse, notamment en matière de formation.

Le 8 octobre 2014, une discussion a eu lieu entre Marc Furrer, président de la ComCom, Otfried Jarren, président de la COFEM, Sylvia Egli von Matt, vice-présidente, et la cheffe du secrétariat. Les deux commissions ont constaté leur intérêt réciproque. Un deuxième échange est prévu pour l'année suivante.

2 Thèmes principaux abordés par la COFEM en 2014

En 2014, deux thèmes principaux étaient inscrits à l'agenda de la COFEM: (1) La commission a traité de manière intensive l'aide aux médias et publié début septembre son rapport "Aide aux médias: Etat des lieux et recommandations". (2) Le postulat de Filippo Leutenegger (repris par Christian Wasserfallen) et celui de la Commission des institutions politiques ont fait figurer à l'agenda politique, et donc en tête de la liste des activités de la COFEM, la question de la définition et de l'aménagement d'un futur service public. En automne 2014, la commission a organisé une première audition et posé les jalons de ce deuxième grand sujet, qui devrait l'occuper jusqu'à fin 2015.

2.1 Aide aux médias

La commission s'est penchée sur le thème de l'aide aux médias depuis le dernier trimestre 2013 déjà et jusqu'en septembre 2014. Elle a examiné les processus de transformation et les changements de structure extrêmement rapides, en tenant compte des différentes sphères linguistiques et culturelles présentes en Suisse. Pour ce faire, elle s'est basée sur l'expertise des membres de la commission et d'autre part sur les échanges avec des représentants des médias en Suisse romande et au Tessin.

Le 27 janvier 2014 déjà, à l'occasion d'une séance de réflexion avec la conseillère fédérale Doris Leuthard et des représentants du SG DETEC à Berne, Otfried Jarren, président de la commission, a présenté une première version de l'analyse, assortie de propositions d'aide aux médias.

Intitulé "Aide aux médias: Etat des lieux et recommandations", et rédigé de manière indépendante, le document de la COFEM contient des textes rédigés par chacun des membres. Les séances plénaires ont donné lieu à des discussions approfondies sur la situation du paysage médiatique et abouti à la définition de mesures de soutien envisageables. Une petite équipe de rédaction s'est chargée de l'élaboration conceptuelle et linguistique, ainsi que de la rédaction finale. Le document a été adopté le 7 août 2014 par la commission plénière et présenté le 5 septembre 2014, à l'occasion d'une conférence de presse organisée au Centre de presse du Palais fédéral, à Berne.

S'agissant du rapport du Conseil fédéral sur la motion 12.3004 de la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-CN), élaboré par l'OFCOM pour le compte et au nom du Conseil fédéral, la COFEM a constamment échangé avec les personnes responsables à l'OFCOM. Lors de la séance du 28 février 2014 notamment, l'ancienne vice-directrice Nancy Wayland Bigler a donné des informations sur l'avancée des travaux, sur les mesures d'aide possibles dans le cadre juridique existant et sur celles qui nécessiteraient une modification de l'ordonnance, de la loi ou de la Constitution. Plus tard, au cours de la séance plénière du 3 octobre 2014, Simona Schmid, de la division Médias de l'OFCOM, a présenté et discuté avec la commission la version du rapport soumise à la consultation des offices. Même la COFEM a remis ses commentaires par écrit à l'OFCOM, le 14 octobre 2014.

2.1.1 Document sur l'aide aux médias

Partant du principe que les médias revêtent une importance constitutive pour la démocratie directe, la COFEM décrit dans son rapport la transformation du paysage médiatique suisse induite par la numérisation et à la mondialisation. Elle dégage cinq tendances: la numérisation, l'arrivée de nouveaux fournisseurs et de nouveaux produits, l'apparition de nouvelles possibilités pour les utilisateurs, la situation difficile des journaux financés essentiellement par la publicité et la dégradation des conditions de travail dans les rédactions. Par ailleurs, la commission évalue les mesures d'aide existantes et en propose d'autres, à court ou à moyen terme, basées sur le principe de la subsidiarité. Ses arguments s'inscrivent dans une perspective à long terme. Elle suggère notamment de maintenir, pendant une phase de transition de trois à cinq ans, les rabais sur les tarifs postaux accordés aux journaux de la presse associative. Durant cette période, un concept indépendant du journal et du canal de distribution doit être élaboré pour remplacer l'actuelle réglementation. La COFEM propose en outre d'étendre la réduction de la taxe à la valeur ajoutée aux journaux électroniques et de soutenir l'ats, la formation et le perfectionnement des journalistes ainsi que divers projets médiatiques via la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Comme mesure à long terme, la COFEM plaide pour l'institutionnalisation d'une fondation indépendante de toute structure étatique, mais proche de la branche, qui permette de financer aussi bien des prestations rédactionnelles et journalistiques remarquables, que la création de startups et la recherche appliquée dans le domaine des médias.

Rédigé en allemand, le document de 22 pages a été traduit en français, en italien et en anglais, pour être publié dans ces quatre langues sur le site internet de la COFEM (<http://www.emek.admin.ch/fr/themes/aide-aux-medias/index.html>). Sa présentation en conférence de presse et sa publication ont eu un large écho dans les médias. Plusieurs journalistes du domaine de la presse et de la radio ont invité Otfried Jarren, président de la commission, à exprimer son point de vue. Alors que l'analyse effectuée par la COFEM a quasiment fait l'unanimité, les propositions d'aide ont suscité des critiques. Des voix se sont élevées notamment contre la suppression à moyen terme des rabais sur les tarifs postaux et certains, dont le DETEC lui-même, se sont montrés sceptiques quant à l'institutionnalisation d'une fondation.

2.2 Service public

Avec le postulat "Définition du service public", déposé par l'ancien conseiller national Filippo Leutenegger (repris par le conseiller national Christian Wasserfallen), et la demande de la Commission parlementaire des transports et des télécommunications (CTT) faite au Conseil fédéral d'analyser les prestations de service public de la SSR en tenant compte des radiodiffuseurs privés, le thème du service public occupe désormais le devant de la scène également à la COFEM. Une fois terminé le document sur l'aide aux médias, la commission a immédiatement entamé ses travaux sur le service public. Elle a décidé, en accord avec l'OFCOM, de rendre un avis indépendant sur les postulats d'ici fin 2015, sous

la forme d'un document public. Par ailleurs, afin d'éviter les doublons, l'OFCOM et la COFEM ont convenu de collaborer étroitement pour définir les bases du service public. Sous réserve de changements, l'OFCOM établira son rapport commandé par le Conseil fédéral d'ici le dernier trimestre 2016.

2.2.1 Auditions

La COFEM a choisi plusieurs approches pour aborder le sujet et obtenir une vue d'ensemble des avis sur le service public. Elle a recouru aussi bien à ses propres ressources (p. ex. des contributions des membres de la COFEM) et aux apports de spécialistes issus de la pratique ou de la science qu'à des documents sur le service public provenant d'autres parties prenantes (notamment Avenir Suisse). Dès le début, elle a toutefois mis l'accent sur les auditions. Il s'agit de rencontres au cours desquelles des professionnels et des représentants des groupes concernés présentent leurs connaissances et points de vue à un organe (en l'occurrence la COFEM). Les auditions sont importantes pour la formation de l'opinion et la prise de décision. Elles permettent d'exposer le savoir et les intérêts de groupes non représentés à la COFEM et s'avèrent donc particulièrement indiquées lorsque le document à établir doit reposer sur un large consensus. Par leur biais, la commission souhaite approfondir ses connaissances, échanger avec les acteurs impliqués, encourager le débat public et améliorer la transparence ainsi que la crédibilité de son travail.

Durant l'exercice écoulé, la COFEM a réalisé deux auditions sur le service public. D'autres sont prévues au cours du premier semestre 2015.

La première audition, non publique, s'est déroulée à Bienne le 3 octobre 2014, avec des spécialistes de l'OFCOM. La commission a eu un premier aperçu des différentes facettes du service public, selon le champ d'activité. Ainsi Sabine Brenner, cheffe de la Direction opérationnelle société de l'information, décrit le service public comme une prestation fournie dans le domaine de l'éducation aux médias et de la cyberadministration (*open data*). Thomas Schneider, chef des Affaires internationales, inscrit le service public dans le contexte des médias au sens large du terme. Le service public est compris de manière plus traditionnelle, au sens de l'interprétation du législateur, soit l'art. 93, al. 2, Cst., par les représentants de la section Médias (Marcel Regnott, Bettina Nyffeler et Simona Schmid), dont les tâches quotidiennes comprennent l'octroi de concessions ainsi que la surveillance de la SSR et des radiodiffuseurs privés.

La deuxième audition, publique, a eu lieu le 11 novembre 2014 à Berne, au Forum politique de la Tour des prisons. La SSR, l'association Schweizer Medien VSM et ses organisations sœurs Médias Suisses et Stampa Svizzera, l'Association suisse des radios privées ASRP et Radios Régionales Romandes RRR, Union nicht-kommerzorientierter Lokalradios UNIKOM et l'Association des télévisions régionales suisses Telesuisse ont présenté leurs avis. La division du sujet en trois points principaux (la définition du service public selon la fonction ou la position, les défis du service public et l'avenir du service public en Suisse) a permis aux invités d'exposer leurs différents avis et de les étayer (<http://www.emek.admin.ch/fr/themen/service-public/anhoerungen/index.html>).

3 Autres activités de la COFEM

3.1 Concept de communication

Petra Hieber et Dominik Büchel, de l'agence de communication advocacy (Bâle/Zurich), ont créé un concept de communication pour la COFEM, en collaboration avec le secrétariat de la commission et la présidence élargie. Le document privilégie un mode de travail axé sur les objectifs et adapté aux ressources d'une commission de milice. Il comprend également des stratégies de communication, qui non seulement permettent à la commission d'atteindre ses buts en tant qu'organe consultatif et institution orientée vers la discussion, mais contribuent aussi à sa légitimité et à sa transparence. Les principes de communication sont compris dans neuf règles d'engagement, dont les plus importantes sont la communication actualisée, ciblée et tournée vers l'extérieur, la communication proactive sur des thèmes centraux dont la COFEM s'occupe, ainsi que la coordination avec l'office et le département. Les membres de la COFEM ont adopté le concept de communication lors de la séance du 3 octobre 2014. Le site internet a fait l'objet d'un petit mandat supplémentaire. Des propositions d'utilisation optimale ont

étaient formulées, puis progressivement appliquées dès fin 2014 déjà. Leur réalisation doit se poursuivre en 2015.

4 Composition de la commission et du secrétariat

4.1 Nouvelle composition de la commission au 11 novembre 2014

En raison de changements professionnels, Miriam Meckel et Christophe Rasch quittent la commission à mi-2014. Le départ de Christophe Rasch rend vacant un poste de la vice-présidence. Lors de la séance du 3 octobre 2014, Hans-Peter Rohner est élu nouveau vice-président. Des trois postes laissés vacants, deux sont repourvus le 17 novembre 2014. Bea Knecht, membre fondateur et présidente du conseil d'administration de Zattoo International, ainsi que François Besençon, président de Publicité Suisse, sont nommés à la commission par le Conseil fédéral.

Suite à cette élection complémentaire, la COFEM compte désormais 14 membres, soit quatre femmes et dix hommes. Dix personnes sont germanophones, trois francophones et une italophone. La COFEM remplit ainsi les quotas exigés par la Chancellerie fédérale (voir aussi: http://www.ad-min.ch/ch/f/cf/ko/GremiumStatistik_10246.html). En cas d'élections complémentaires, l'objectif sera toutefois d'augmenter la proportion de femmes.

Un changement est également survenu à l'OFCOM et donc au siège permanent de l'office dans sa fonction consultative et ses compétences administratives. Philipp Metzger, le nouveau directeur de l'OFCOM, est entré en fonction le 1^{er} janvier 2014. Lors de la retraite des 22 et 23 janvier 2014, le président de la commission Otfried Jarren a eu le plaisir de l'accueillir à la première séance de la COFEM. Nancy Wayland Bigler, vice-directrice de l'OFCOM et cheffe de la division Médias et poste (aujourd'hui la division Médias), a quitté l'OFCOM fin octobre 2014. La commission a pris congé d'elle à l'occasion de sa séance plénière du 3 octobre 2014.

4.2 Renforcement du secrétariat

En raison de la charge croissante de travail pour la cheffe du secrétariat, Otfried Jarren a demandé une augmentation du pourcentage du poste, lequel est passé à 60% le 1^{er} juillet 2014, puis à 80% le 1^{er} janvier 2015, après l'approbation du directeur de l'office.

5 Aperçu: 3 Dates et contacts

En 2014, la commission s'est réunie aux dates suivantes:

1. Séances plénières

- Séance plénière (retraite) à Genève: 23 et 24 janvier 2014
- Séance plénière à Lucerne: 28 février 2014
- Séance plénière à Aarau: 16 mai 2014
- Séance plénière à Berne: 24 juin 2014
- Séance plénière à Bienne: 3 octobre 2014
- Séance plénière à Berne: 11 novembre 2014

2. Séances de rédaction (uniquement équipe de rédaction du document sur l'aide aux médias)

- Séance de rédaction à Zurich: 6 mai 2014
- Séance de rédaction à Berne: 2 juin 2014
- Séance de rédaction à Zurich: 24 juillet 2014
- Conférence de presse à Berne: 5 septembre 2014

3. Autres événements

- Séance de réflexion avec la conseillère fédérale Doris Leuthard, des représentants du SG DÉ-TEC et de l'OFCOM ainsi que des scientifiques à Berne: 27 janvier 2014. Représentant de la COFEM: Otfried Jarren

- Echange avec la Comco à Berne, le 2 juin 2014: Vincent Martenet, président de la Comco, Rafael Corazza, directeur du secrétariat de la Comco, Carole Söhner-Bührer, vice-directrice du secrétariat de la Comco et cheffe du service Infrastructure, Jan Ritschard collaborateur scientifique, Michael Funk, collaborateur scientifique
- Echange avec des représentants des médias du Tessin: Maurizio Canetta, RSI; Marcello Foa, Timedia; Giacomo Salvioni, Stampa Svizzera/La Regione Ticino; Rocco Salvioni, La Regione Ticino à Lugano: 22 mars 2014

En 2014, Otfried Jarren en qualité de président de la commission, ou d'autres membres en représentation officielle de la COFEM, ont participé aux manifestations suivantes:

- Hans-Peter Rohner: groupe parlementaire Médias et communication à Berne, 5 mars 2014: présentation de la COFEM
- Otfried Jarren: conférence annuelle de la SSCM, 12 avril 2014: débat sur l'encouragement aux médias
- Otfried Jarren: Action pour la liberté de la presse, assemblée générale le 21 mai 2014: exposé introductif

Les intervenants ci-après ont été invités à participer aux séances plénières de la COFEM:

- Valérie Boagno, présidente Médias suisses: présentation: Panorama du paysage médiatique CH-F / Défis des médias en Suisse – Pistes de réflexion romandes
- Daniel Hammer, secrétaire général Médias suisses: présentation de la CCT romande
- Marc-Henri Jobin, directeur CRFJ: présentation: Les défis de la formation des journalistes en CH-F
- Nicolas Henchoz, directeur de l'EPFL/ECA: présentation: Lab l'innovation au cœur du secteur des médias – une valeur à se réapproprier
- Walter Thurnherr, secrétaire général DETEC: échange séance plénière du 16 mai 2014
- Dominik Büchel, advocacy ag: présentation du concept de communication pour la COFEM
- Simona Schmid, division Médias et poste, OFCOM: présentation de la réponse à la motion de la CIP
- Oliver Gerber, division Médias et poste, OFCOM: présentation sur l'évolution de la politique européenne des médias

Les personnes suivantes ont pris part à des auditions sur le service public:

- Sabine Brenner: coordinatrice Société de l'information, Direction opérationnelle société de l'information OFCOM
- Bettina Nyffeler: spécialiste des médias, division Médias et poste, OFCOM
- Marcel Regnotto: chef section Médias, division Médias et poste
- Simona Schmid: spécialiste des médias, division Médias et poste
- Thomas Schneider: service Affaires internationales, OFCOM
- Roger de Weck, directeur général SRG SSR
- Ladina Heimgartner, directrice RSR, SRG SSR
- Walter Bachmann, secrétaire général SRG SSR
- Jürg Bachmann, président ASRP
- Martin Muerner, vice-président ASRP
- Philippe Zahno, président RRR
- Pierre Steulet, secrétaire RRR
- Lukas Weiss, président UNIKOM
- André Moesch, président Telesuisse
- Marc Friedli, gérant d'affaires Telesuisse
- Valérie Boagno, présidente Médias Suisses
- Daniel Hammer, secrétaire général Médias Suisses
- Peter Keller, directeur Stampa Svizzera
- Hanspeter Lebrument, président Médias Suisses
- Verena Vonarburg, directrice Médias Suisses

La personne suivante a participé à une séance plénière en tant qu'auditrice:

- Carole Winistorfer, OFCOM (24 janvier 2014)

6 Membres de la COFEM en 2014

Membres de la COFEM au 31 décembre 2014:

Membres	Secteur d'activité, fonction
Otfried Jarren, président de la Commission	Université de Zurich, Institut des sciences de la communication et des médias; vice-recteur pour les sciences sociales et humaines
Nicolas Antille	Vice-président Swisscable
Barbara Bassi	Syndicom, secrétaire syndicale, journaliste
François Besençon	Président Publicité Suisse
Sylvia Egli von Matt, vice-présidente	Ancienne directrice Ecole suisse de journalisme MAZ
Bea Knecht	Présidente Conseil d'administration Zattoo
Philip Kübler	Directeur ProLitteris
Bernard Maissen	Rédacteur en chef ATS
Gilles Marchand	Directeur Radio Télévision Suisse RTS
Hans-Peter Rohner, vice-président	Administrateur PubliGroupe SA
Markus Ruoss	Membre du comité Association suisse des radios privées ASRP
Gabriele Siegert	Université de Zurich, Institut des sciences de la communication et des médias
Urs Thalmann	Directeur Impressum
Peter Wanner	Président Conseil d'administration, éditeur AZ Medien

Martina Leonarz	Secrétariat de la COFEM
Philipp Metzger	Représentant de l'OFCOM
Marcel Regnotto	Représentant de l'OFCOM